

Reconnaissance des qualifications... parce qu'on les vaut bien !

Depuis plus de 10 ans, les salarié-es d'Orange ont accompagné l'évolution des services techniques et commerciaux de notre secteur. Les qualifications ont dû évoluer, avec plus ou moins de formations, pour assurer des services de qualité. Ces nombreuses qualifications nouvelles n'ont pas toutes été reconnues par l'employeur.

Des promotions trop réduites

7,2% en 2011 et 2012 et 8,5% en 2013 et 2014

Elles sont parfois attribuées aux mêmes sur plusieurs années. En 2014, 40% des promos sont des mesures d'ancienneté, c'est-à-dire la transformation de points d'indice transformés en promotion avant de partir en TPS ou retraite. On est loin de pouvoir satisfaire toutes les attentes.

La promesse de négociations

La déception de tou-tes celles et ceux, écartés de toute reconnaissance est connue des syndicats et de la direction. Sud et les autres orga-

nisations syndicales avaient enfin arraché de la direction, en août 2014, la promesse d'une négociation. Dans le cadre de l'accord Gestion Prévisionnelle de l'Emploi et des Compétences, « le Groupe s'engageait à ouvrir, au premier semestre 2015, une négociation spécifique sur la reconnaissance des qualifications acquises ... »

Des propositions décevantes

Après une première séance formelle le 19 juin, les discussions ont commencé le 24 septembre. Début septembre, FO, CGT et Sud ont réclamé un budget spécifique pour satisfaire toutes les attentes pour les qualifications non reconnues. Notre courrier n'a pas reçu de réponse positive.

La direction oublie tous les efforts d'adaptation faits par les salarié-es et veut seulement accompagner par des mesures individualisées les «compétences» pour les 15 nouveaux métiers de la digitalisation.

La direction ne veut pas écouter ?

Sud a proposé d'interrompre la dernière séance. Ensemble, CFDT, CGC, CGT, FO et Sud, nous avons rédigé une déclaration commune pour réclamer une réelle ambition et des moyens.

- pour aboutir enfin à la reconnaissance des qualifications déjà acquises et celles à venir.
- pour déboucher sur des mesures collectives intra-bande et/ou de l'ouverture de bandes intermédiaires
- pour ouvrir des discussions sur de nouveaux niveaux cibles par métiers

Des
qualifications
multiples ...
mais toujours
pas reconnues



